



Descriptif d'un cycle long d'accompagnement psycho-vibratoire

Ce genre de cycle consacré à la résolution des problématiques importantes et/ou de longue date est composé de 15 phases principales :

1) Libération générale de toutes les causes problématiques (de 30mn à 2h) :

Interventions successives sur toutes les perturbations perçues dans les domaines karmiques, transgénérationnels, existentiels (= issus du vécu), familiaux, relationnels et d'habitation.

2) Cycle de libération, harmonisation et régénération de la condition psycho-magnétique de la personne (de 30mn à 1h).

3) Cycle de libération, harmonisation et régénération de la naturelle faculté à être de la personne (de 30mn à 1h).

4) Cycle de libération, harmonisation et régénération des fonctionnements psychiques de perception de soi (de 30mn à 1h).

5) Cycle de libération, harmonisation et régénération des fonctionnements psycho-vibratoires de manifestation de soi (de 15 à 30mn).

6) Cycle de libération, harmonisation et régénération des fonctionnements psycho-émotionnels d'expression de soi (de 20 à 45 mn).

7) Cycle de libération, harmonisation et régénération des fonctionnements psycho-vibratoires d'évolution naturelle en accord avec soi-même (de 10 à 20mn).

8) Contrôle général et compléments d'interventions concernant la problématique de la personne (de 5 à 15mn).

9) Cycle de libération, harmonisation et régénération des 9 vecteurs dynamiques du pouvoir naturel à être de la personne (de 30 à 45mn).

10) Cycle de libération, harmonisation et régénération des 8 vecteurs dynamiques de naturel épanouissement de la personne (de 20 à 30mn).

11) Cycle d'harmonisation générale de la condition humaine de la personne (de 5 à 15mn).

12) Cycle de renouvellement de la légitime faculté d'épanouissement de la personne (de 30 à 45mn).

13) Cycle de libération, harmonisation et régénération de la naturelle manifestation d'Amour (essence fondamentale d'épanouissement global) de la personne (de 15 à 30mn).

14) Cycle de renouvellement de la naturelle faculté d'évolution de la personne (de 15 à 30 mn).

15) Complétude d'interventions relatives à la problématique de la personne (de 30mn à 2h).

Si la problématique de la personne n'est pas résolue dans les 7 jours suivant la complétude de ce cycle, il conviendrait (suite à l'accord de la personne) que j'effectue une nouvelle évaluation afin de percevoir s'il est encore nécessaire que j'intervienne ou si elle aurait désormais besoin d'un autre type de thérapie.